

- Deuxième table ronde sur la pénurie de logements: le Conseil fédéral a élaboré, avec la participation des cantons, des villes et des communes ainsi que des secteurs immobiliers, un plan d'action comprenant plus de 30 mesures visant à augmenter l'offre de logements et à créer des logements de qualité, à prix abordables et adaptés aux besoins.
- Loi sur les résidences secondaires: la CEATE-E a adopté le projet de modification de la LDTR sans s'écarter de la décision du CN. Les propriétaires de bâtiments existants dans les communautés de résidences secondaires doivent se voir offrir des possibilités accrues d'agrandir leurs maisons et de créer de nouveaux logements sans en limiter l'utilisation.
- Loi sur la protection de l'environnement: la CEATE-N est entrée en matière sans contre-proposition sur le projet de révision partielle de la LPE du CE, qui concerne notamment la protection contre le bruit et l'assainissement des sites contaminés.

1 Aménagement du territoire

- | | | | |
|-----|------------------------------------|--|--|
| 1.1 | Dimensionnement de la zone à bâtir | | - |
| 1.2 | Taxation sur la plus-value | | Mise en œuvre dans les communes |
| 1.3 | Expropriation | | - |
| 1.4 | Politique des agglomérations | | Projets d'agglomération 4e gén. au Parlement |

2 Résidences secondaires

Le CF propose un assouplissement modéré de la LRS

3 Immigration

4 Énergie

- | | | | |
|-----|----------------------------|--|---|
| 4.1 | Stratégie énergétique 2050 | | PV obligatoires pour les nouveaux bâtiments |
| 4.2 | Loi sur le CO2 | | La loi sur le CO2 pour 2025-2030 au Parlement |

5 Protection contre le bruit

- | | | | |
|-----|---|--|---|
| 5.1 | Compensation de la moins-value due au bruit | | - |
|-----|---|--|---|

6 Logement à prix modéré

7 Droit du bail

- | | | | |
|-----|-------------------------------------|--|--------------------------------------|
| 7.1 | Taux d'intérêt de référence (1,75%) | | Prochaine publication: 1er mars 2024 |
| 7.2 | Formule obligatoire | | - |
| 7.3 | Sous-locations | | L'ASLOCA a déposé deux référendums |

8 Imposition des biens immobiliers

- | | | | |
|-----|--|--|-----------------------------------|
| 8.1 | Valeur locative | | Délibérations parlementaires (CE) |
| 8.2 | Impôt sur la fortune | | - |
| 8.3 | Déductibilité des frais relatifs aux immeubles | | - |

9 Lex Koller

- | | | | |
|-----|--|--|----------------------------|
| 9.1 | Lex Koller: contingents des résidences secondaires | | Statistiques 2021 publiées |
|-----|--|--|----------------------------|

10 Octroi des hypothèques

Volant anticyclique de fonds propres (2,5%) actif

Aucune activité politique à signaler

Concrétisation / élaboration en cours

Quelques activités politiques à signaler

Activité politique / décision imminente

Changement dans l'activité politique

Décharge Fahrländer Partner Raumentwicklung réalise l'aperçu du Moniteur des réglementations Suisse avec la plus grande diligence. Néanmoins, il n'est pas possible de garantir l'exactitude, la précision, l'actualité et l'intégralité de ces informations. Les informations issues des sources originales prévalent de toute manière.

Impressum L'aperçu du Moniteur des réglementations Suisse est réalisé par Fahrländer Partner Raumentwicklung sur la base des données disponibles les plus récentes. Auteurs: Stefan Fahrländer, Mattia Farei-Campagna et Lorin Sidler.
L'aperçu du Moniteur des réglementations peut être obtenue gratuitement sur demande ou sur abonnement auprès de
<https://www.fr.fpre.ch/de/monitor-regulierung/>

Sponsoring L'aperçu du Moniteur des réglementations Suisse est un service gratuit de Fahrländer Partner Raumentwicklung. Cette publication est soutenu par HEV Schweiz et FPRE.

Contacts

Fahrländer Partner Raumentwicklung Seebahnstrasse 89 8003 Zürich	Fabrikstrasse 20A 3012 Bern
+41 44 466 70 00 info@fpre.ch www.fpre.ch	+41 31 348 70 00 bern@fpre.ch www.fpre.ch